



REPORTAGE

Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage-CSQ

VOLUME 51, N° 01

SPÉCIAL COMITÉS - AOÛT 2019

Une entrée valorisante



Natacha Blanchet
Présidente
natacha.blanchet@segp.ca

Une belle et bonne rentrée scolaire chères enseignantes et chers enseignants de tout le territoire du Grand-Portage.

Après des vacances ensoleillées, voici la réalité du quotidien qui prend le relais. Après un été à vivre au rythme de la liberté et de la détente, voici la réalité du retour en classe qui nous porte vers un autre rythme, soit celui de l'agenda

avec ses rencontres d'équipe, ses réunions de parents, l'accueil des élèves, etc.

La première semaine vous permettra de vous approprier ou de vous réapproprier votre école ou vos écoles ainsi que les contenus à enseigner.

Puis, vous aurez à développer ou à entretenir des liens, avec les collègues, avec votre direction, avec vos élèves et même avec les parents. Comme certaines fois, des difficultés relationnelles ou professionnelles surviennent, je vous invite à communiquer avec nous au Syndicat pour discuter de ces situations délicates en vue de réfléchir à des solutions et à entrevoir des issues aux problématiques.

Sur ce, je vous souhaite une année qui vous permettra de réaliser vos projets de classe ou d'école tout en respectant votre santé et vos capacités. Sachez écouter les signaux qui sauront vous avertir si vos actions dépassent votre réelle capacité à les réaliser.

Vivez l'année 2019-2020 à votre rythme et passez une excellente année scolaire!

Natacha Blanchet

Nomination aux différents comités liés aux Statuts et règlements du SEGP (CSQ) et à la convention collective

Le SEGP (CSQ) en est à nommer les membres des comités issus des conventions collectives et ceux que l'on retrouve dans les Statuts et règlements de notre organisation syndicale.

Selon les Statuts et règlements du SEGP (CSQ), c'est le conseil régional des délégué(e)s (CRD) qui possède la compétence de nommer les membres de différents comités issus des règlements du Syndicat, et ce, à la suite d'un appel de candidatures par le biais de ce bulletin (pages 2 et 3) au début de l'année scolaire. Or, les membres du CRD procéderont à ces nominations lors de leur première rencontre, soit le 3 septembre prochain. Il est à noter que les comités issus des conventions collectives sont nommés par le conseil d'administration.

Voici donc les comités où vous pouvez poser votre candidature. Pour faire partie de l'un ou l'autre de ces comités, vous devez remplir et retourner au SEGP (CSQ) les formulaires aux pages suivantes en y indiquant le ou les comités de votre choix, et ce, d'ici le 3 septembre.

Au plaisir de collaborer avec vous.

Natacha Blanchet

Comités prévus aux Statuts et règlements du SEGP (CSQ)

Formulaire de candidature pour les comités 2019-2020

<input type="checkbox"/>	Comité de discipline (5 personnes à nommer) * À la suite de difficultés ou de conflits, un membre du SEGP (CSQ) peut déposer une plainte contre un autre membre et le comité de discipline doit faire enquête par la suite.
<input type="checkbox"/>	Comité d'élection (5 personnes à nommer) * Ce comité voit notamment à l'application des procédures et des formalités d'élection.
<input type="checkbox"/>	Comité des finances (4 personnes à nommer) (la trésorerie est d'office à ce comité) * Ce comité veille, entre autres, à la sécurité financière de l'organisation.
<input type="checkbox"/>	Comité du fonds de résistance syndicale (4 personnes à nommer) (la trésorerie est d'office à ce comité) * Ce comité reçoit les demandes d'aide au fonds de résistance syndicale (FRS), les étudie et formule au conseil d'administration les recommandations qu'il juge appropriées.
<input type="checkbox"/>	Comité des statuts et des règlements (5 personnes à nommer) * Ce comité peut, entre autres, étudier toute proposition de modification aux Statuts et il peut également faire des recommandations relatives aux modifications à y apporter.
<input type="checkbox"/>	Comité du personnel à statut précaire et des jeunes (5 personnes à nommer) * Ce comité favorise notamment la prise en compte de la situation, des préoccupations, des droits et des aspirations des jeunes ainsi que des personnes à statut précaire dans les débats et les orientations des diverses instances du Syndicat.

Nom :	Prénom :
École :	
Tél. école :	Tél. résidence :
@ :	
↳ <i>Note : Les membres actuels des comités peuvent à nouveau être nommés.</i>	

À retourner d'ici le 3 septembre 2019 par courriel à lucie.tardif@segp.ca ou par télécopieur au 418 867-8365.

Comités issus des conventions collectives, des ententes et des lois

Formulaire de candidature 2019-2020 pour les comités issus des conventions et ententes

[Cochez le ou les comités qui vous intéresse(nt) dans votre Commission scolaire]

Comité consultatif des services aux élèves EHDAA (prévu à la LIP)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	C. S. de Kam.-Rivière-du-Loup C.S. du Fleuve-et-des-Lacs
Comité paritaire EHDAA (prévu à l'entente nationale) * Le comité paritaire formule des recommandations sur les modèles d'organisation de services pouvant être mis en place au niveau de l'école pour soutenir la composition de la classe, notamment pour l'ouverture de groupes d'élèves permettant, par exemple, la pondération a priori ou la mise en place de « classe répit ou ressource », ou l'ajout de services, etc.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	C. S. de Kam.-Rivière-du-Loup C.S. du Fleuve-et-des-Lacs
Comité de perfectionnement local * La commission et le syndicat conviennent de former un comité paritaire. Le comité est composé d'au moins huit (8) membres, dont le mandat est : - d'administrer le budget de perfectionnement et de mise à jour; - d'établir les politiques de perfectionnement et de mise à jour en tenant compte des besoins et des objectifs pédagogiques des enseignantes et des enseignants.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	C. S. de Kam.-Rivière-du-Loup C.S. du Fleuve-et-des-Lacs
Comité de la formation pratique * Le comité établit les politiques et des règles d'affectation des ressources financières pour : - les activités d'accompagnement des stagiaires (suppléance, déplacement et subsistance); - les activités de ressourcement à l'intention des enseignantes associées et des enseignants associés (suppléance, déplacement et subsistance); - les activités de participation aux forums et bilans des stages (suppléance, déplacement et subsistance); - reconnaissance des enseignantes associées et des enseignants associés.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	C. S. de Kam.-Rivière-du-Loup C.S. du Fleuve-et-des-Lacs
Comité en santé et sécurité au travail	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	C. S. de Kam.-Rivière-du-Loup C.S. du Fleuve-et-des-Lacs

Nom :	Prénom :
École :	
Tél. école :	Tél. résidence :
@ :	
 <i>Note : Les membres actuels des comités peuvent à nouveau être nommés.</i>	

À retourner d'ici le 3 septembre 2019 par courriel à lucie.tardif@segp.ca ou par télécopieur au 418 867-8365.

Agenda

Les CRD de l'année 2019-2020

Lieu : Hôtel Universel, 311, boul. de l'Hôtel-de-Ville Ouest,
Rivière-du-Loup

≈ 3 septembre 2019

Seront abordés : - Rôle du (de la) délégué(e)
- Consultation négociation intersectorielle avec Mme Sonia Éthier,
présidente de la CSQ
- Nomination aux comités issus des status

≈ 5 novembre 2019

≈ 4 février 2020

≈ 28 avril 2020

Assemblées générales en 2019-2020

Lieu : Hôtel Universel, 311, boul. de l'Hôtel-de-Ville Ouest,
Rivière-du-Loup

≈ 15 octobre 2019 - Spécial plan de mobilisation

≈ 2 juin 2020 - Spécial élection



Syndicat de l'Enseignement du Grand-Portage-CSQ

Édifice Monique-Fitz-Back
321, rue Fraserville, Rivière-du-Loup, Québec G5R 5M7



Suivez-nous sur Facebook
Retrouvez-nous sur le WEB

Pour nous contacter :
Téléphone : 418 862-8544

*Les heures d'ouverture du bureau sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de
13 h à 16 h 30.*